

COMMUNIQUE DE PRESSE

Résultats de l'assemblée générale annuelle de GAM Holding AG

- Toutes les propositions du Conseil d'Administration ont été approuvées
- Le président et tous les membres du Conseil d'Administration ont été réélus
- Les actionnaires ont approuvé le rapport sur la rémunération 2020 lors d'un vote consultatif non exécutoire
- La rémunération fixe du Comité de direction du Groupe pour l'exercice 2021 et la rémunération du conseil d'Administration pour l'année à venir ont été approuvées.

Lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 29 avril 2021, les actionnaires de GAM Holding AG ont approuvé toutes les propositions du Conseil d'Administration. Le rapport de gestion ainsi que les comptes sociaux et consolidés pour 2020 ont tous été approuvés. Les actionnaires ont donné décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Comité de direction du Groupe pour l'exercice financier 2020.

Elections des membres du Conseil d'Administration

David Jacob a été réélu président et Katia Coudray, Jacqui Irvine, Monika Machon, Benjamin Meuli, Nancy Mistretta et Thomas Schneider, qui étaient candidats à leur réélection ont été reconduits dans leur mandat jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle en 2022. Les candidats au Comité de rémunération (Katia Coudray, Jacqui Irvine et Nancy Mistretta) ont également été réélus.

Décisions relatives aux rémunérations

Les actionnaires ont approuvé le rapport sur la rémunération 2020 lors d'un vote consultatif non exécutoire. Ils ont également approuvé la proposition relative au montant total maximum de rémunération du Conseil d'Administration pour le prochain mandat d'un an et au montant total maximum de rémunération fixe du Comité de direction du Groupe pour l'exercice financier 2021. Le Conseil d'Administration n'a pas proposé de rémunération variable pour le Comité de direction du Groupe au titre de l'exercice financier 2020.

Extension du capital autorisé

Les actionnaires ont autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social de CHF 798 412 au maximum à tout moment jusqu'au 29 avril 2022, par l'émission d'un nombre maximum de 15 968 240 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0,05 chacune.

David Jacob, président du Conseil d'Administration : « Au nom du Conseil d'Administration, je souhaite remercier nos actionnaires pour leur confiance toujours renouvelée et leur soutien constant. Nous sommes ravis que toutes nos propositions aient été approuvées à l'assemblée générale annuelle de ce jour. Je suis enchanté que mes collègues du Conseil d'Administration aient été réélus. Nous avons un Conseil d'Administration expérimenté et diversifié, qui regroupe les compétences requises aux fins de la surveillance appropriée d'un gestionnaire d'actifs international. Il me tarde de poursuivre la collaboration avec mes coadministrateurs pour une nouvelle année afin de guider GAM et de mener à bien notre stratégie qui – nous en sommes persuadés – apportera une valeur à long terme à nos actionnaires. »

De plus amples informations concernant l'assemblée générale annuelle de GAM Holding AG, y compris les résultats du vote sur tous les points à l'ordre du jour, sont disponibles sur <https://www.gam.com/en/our-company/investor-relations/annual-general-meeting#2021>.

Evénements à venir :

4 août 2021	Résultats semestriels 2021
21 octobre 2021	Rapport de gestion intermédiaire du 3 ^e trimestre 2021

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Charles Naylor
Global Head of Communications and Investor Relations
T : +44 20 7917 2241

Investor Relations	Media Relations	Media Relations
Jessica Grassi	Kathryn Jacques	Ute Dehn Christen
T : +41 58 426 31 37	T : +44 20 7393 8699	T : +41 58 426 31 36

Retrouvez-nous sur : www.gam.com
Suivez-nous sur : [Twitter](#) et [LinkedIn](#)

A propos de GAM

GAM est une des principales entreprises de gestion d'actifs indépendantes. La société fournit des solutions et des produits d'investissement actifs à une clientèle composée d'institutions, d'intermédiaires financiers et d'investisseurs privés. A son activité de base dans le domaine des placements s'ajoutent des services de private labelling, qui englobent des services à l'intention de gestionnaires d'actifs tiers. Au jeudi 31 décembre 2020, GAM employait 701 personnes (ETP) dans 14 pays, avec des centres d'investissement à Londres, Cambridge, Zurich, Hong Kong, New York, Milan et Lugano. Les gérants bénéficient de l'appui d'un vaste réseau de distribution mondial. GAM, qui a son siège à Zurich, est cotée à la SIX Swiss Exchange sous le symbole « GAM ». Les encours du Groupe s'élevaient à 124,5 milliards de francs suisses¹ (132,3 milliards de dollars américains) au 31 mars 2021.

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse de GAM Holding AG (la « Société ») comprend des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et les projections actuelles de la Société concernant ses résultats d'exploitation, sa situation financière, ses liquidités, ses performances, ses perspectives, ses stratégies et ses opportunités futures, ainsi que ceux du secteur dans lequel elle opère. Les déclarations prospectives englobent toutes les considérations qui ne sont pas des faits historiques. La Société a essayé d'identifier ces déclarations prospectives en utilisant des mots tels que « peut », « sera », « devrait », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « anticipe », « projette », « croit », « cherche », « planifie », « prédit », « continue » et des expressions similaires. Ces déclarations se fondent sur des hypothèses et des anticipations qui peuvent s'avérer erronées, bien que la Société les considère comme raisonnables à l'heure actuelle.

Ces déclarations prospectives sont soumises à des risques, à des incertitudes, à des hypothèses et à d'autres facteurs qui pourraient amener les résultats d'exploitation, la situation financière, les liquidités, les performances, les perspectives ou les opportunités réelles de la Société, ainsi que ceux des marchés qu'elle sert ou entend servir, à s'écarter sensiblement de ceux exprimés ou suggérés dans ces déclarations prospectives. Les facteurs importants qui pourraient causer ces écarts incluent, sans toutefois s'y limiter : l'évolution du contexte des affaires ou d'autres aspects du marché, de nouvelles dispositions légales, fiscales et réglementaires, les conditions économiques générales ainsi que la capacité de la Société à réagir aux tendances du secteur des services financiers. D'autres facteurs pourraient entraîner des différences significatives dans les résultats, les performances ou les réalisations. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement à publier des mises à jour ou des révisions concernant les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, ou concernant toute modification des anticipations de la Société ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées, sauf si la loi ou la réglementation en vigueur l'exige.

¹ Dont 20,0 milliards de francs suisses d'encours correspondant au rachat d'un client, annoncé le 26 janvier 2021. La majeure partie des encours devrait être transférée au cours du second semestre 2021.